

Rapport du commissaire à l'assemblée générale extraordinaire de Aedifica SA dans le cadre du changement de l'objet social

Conformément à l'article 559 du Code des sociétés et en notre qualité de commissaire, nous faisons rapport sur la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2017 en vue du changement de l'objet social.

Nous avons contrôlé la situation active et passive de la société jointe en annexe établie au 31 décembre 2017 conformément aux normes internationales d'informations financières (International Financial Reporting Standards) approuvé par l'Union Européenne.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement de la situation active et passive

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et de la présentation de cette situation active et passive au 31 décembre 2017 conformément aux normes internationales d'informations financières (International Financial Reporting Standards) approuvé par l'Union Européenne selon les principes de l'article 92, § 1, premier alinéa, du Code des sociétés.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'information financière intermédiaire, à savoir la situation active et passive sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité consiste en des demandes d'informations, principalement auprès du personnel de la société responsable des matières financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques ainsi que d'autres procédures d'examen. L'étendue d'un examen limité est largement moins importante que celle d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA's). En conséquence, un examen limité ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur cette situation active et passive.

Conclusion

Sur base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la situation active et passive de la Aedifica sa au 31 décembre 2017 avec un total de bilan de € 1.598.614.756 et un résultat pour la période de 6 mois de € 30.291.470, n'a pas été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux normes internationales d'informations financières (International Financial Reporting Standards) approuvé par l'Union Européenne.

**Rapport du commissaire de 20 février 2018 à l'assemblée générale
extraordinaire de Aedifica SA dans le cadre
du changement de l'objet social**

Restriction de distribution de nos conclusions

Ce rapport a été exclusivement établie conformément à l'article 559 du Code des sociétés et ne peuvent être utilisées à d'autres fins.

Bruxelles, le 20 février 2018

Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
Représentée par



Joeri Klaykens
Associé*
* Agissant au nom d'une SPRL

18JK0092

BILAN		
ACTIF		31/12/2017
I. Actifs non courants		
A. Goodwill		1.856.370
B. Immobilisations incorporelles		223.507
C. Immeubles de placement		1.180.215.910
D. Autres immobilisations corporelles		1.428.294
E. Actifs financiers non courants		384.238.917
F. Créances de location-financement		0
G. Créances commerciales et autres actifs non courants		0
H. Actifs d'impôts différés		0
Total actifs non courants		1.567.962.998
II. Actifs courants		
A. Actifs détenus en vue de la vente		4.070.000
B. Actifs financiers courants		0
C. Créances de location-financement		0
D. Créances commerciales		4.314.140
E. Créances fiscales et autres actifs courants		17.128.562
F. Trésorerie et équivalents de trésorerie		4.573.429
G. Comptes de régularisation		565.628
Total actifs courants		30.651.758
TOTAL DE L'ACTIF		1.598.614.756
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
A. Capital		459.231.056
B. Primes d'émission		287.193.649
C. Réserves		98.168.206
D. Résultat net de l'exercice		30.291.470
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		874.884.381
PASSIF		
I. Passifs non courants		
A. Provisions		0
B. Dettes financières non courantes		
a. Etablissements de crédit		626.164.970
C. Autres passifs financiers non courants		
a. Instruments de couverture autorisés		32.512.193
b. Autres		0
D. Dettes commerciales et autres dettes non courantes		0
E. Autres passifs non courants		0
F. Passifs d'impôts différés		3.532.978
Total des passifs non courants		662.210.141
II. Passifs courants		
A. Provisions		0
B. Dettes financières courantes		
a. Etablissements de crédit		36.794.062
b. Location-financement		0
C. Autres passifs financiers courants		0
D. Dettes commerciales et autres dettes courantes		
a. Exit tax		140.890
b. Autres		22.046.808
E. Autres passifs courants		0
F. Comptes de régularisation		2.538.474
Total des passifs courants		61.520.234
TOTAL DU PASSIF		723.730.375
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		1.598.614.756